

Offre de formation pour les RTF

Calendrier de formation – Septembre 2022 à Juin 2023

Ce document est destiné au responsable des RTF associé au **SRAA ET ADREQ** du territoire couvert par le **CISSMO**.

FORMATIONS DE BASE À L'ACCUEIL

Instrument de classification

Durée : 6 heures

Format : Teams

Formateur : Intervenant RNI
CISSMO

Participants visés : Responsable
des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Connaître le Règlement sur la classification des services offerts en RI-RTF.
- Connaître les 3 parties de l'Instrument de détermination et de classification.
- Connaître les consignes d'utilisation de l'Instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.

Dates

- 12 octobre 2022 de 9h00 à 16h00
- 14 décembre 2022 de 9h00 à 16h00
- 15 février 2023 de 9h00 à 16h00
- 12 avril 2023 de 9h00 à 16h00
- 14 juin 2023 de 9h00 à 16h00

Inscription : formation_ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Cadre de référence RI-RTF

Durée : 7 heures

Format : Teams

Formateur : Intervenant RNI
CISSMO

Participants visés : Responsable
des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Favoriser le respect des orientations et des balises - ministérielles quant à la gestion des RI-RTF.
- Favoriser la relation entre l'établissement et la ressource.
- Favoriser la responsabilité de l'établissement quant à la démarche de recrutement et d'évaluation d'un postulant au titre de ressource; aux services à rendre à l'utilisateur confié à une RI-RTF et à leur qualité; à la responsabilité et l'autonomie de la ressource quant à sa prestation de services.

Dates

- 30 novembre 2022 de 9h00 à 16h00
- 15 février 2023 de 9h00 à 16h00
- 24 mai 2023 de 9h00 à 16h00

Inscription : formation_ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Administration des médicaments Loi 90

Durée : 14 heures

Format : Présentiel en salle

Formateur : Formateur interne
CISSMO

Supervision de la Loi 90 :
3,5 heures

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les modalités d'application de la Loi 90 dans les milieux visés.
- Connaître les principes d'administration des médicaments (7 bons).
- Appliquer la procédure d'administration sécuritaire des médicaments.
- Être en mesure d'administrer les médicaments selon les voies suivantes: orale, topique, transdermique, ophtalmique, auriculaire, inhalation, nasale, rectale ainsi que l'Epipen, de façon sécuritaire.
- Fournir les soins non invasifs suivants: prise de glycémie, application d'un pansement sec, prise de signes vitaux incluant la tension artérielle, le pouls et la température buccale ou auriculaire.
- Effectuer le suivi de santé pour l'hydratation, l'élimination, les menstruations et le sommeil.

FORMATIONS DE BASE À L'ACCUEIL

Réalisé par : Infirmière CISSSMO

Participants visés : Responsable de la ressource et personnel concerné

- Connaître et respecter les mesures de prévention et contrôle des infections.

Date et lieux :

- 10 & 11 novembre de 8h00 à 16h00, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 16-17 novembre de 8h00 à 16h00, Saint-Constant
- 23-24 novembre de 8h00 à 16h00, Vaudreuil-Dorion
- 29-30 novembre de 8h00 à 16h00, Châteauguay
- 5-6 décembre de 8h00 à 16h00, St-Constant
- 8-9 décembre de 8h00 à 16h00, Vaudreuil-Dorion

Information à venir pour 2023

Inscription : formation_ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Gestion des risques

Durée : 2 heures

Format : Teams

Formateur : intervenant DQEPE CISSSMO

Participants visés : Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Présenter les lois encadrant la gestion des risques et nos obligations.
- Définir les concepts liés à la gestion des risques.
- Préciser les situations pour lesquelles vous devez faire une déclaration d'incident-accident et les exceptions.

Dates

11 octobre 2022 de 9h00 à 11h00

- 23 novembre 2022 de 9h00 à 11h00
- 8 décembre 2022 de 13h00 à 15h00
- 24 janvier 2023 de 13h00 à 15h00
- 22 mars 2023 de 13h00 à 15h00
- 11 mai 2023 de 9h00 à 11h00

Inscription : formation_ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Secourisme

Durée : 7 heures

Format : Présentiel en salle

Formateur : Santinel

Participants visés : Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Préparer à donner les premiers secours selon un plan général d'intervention en situation d'urgence, en lui fournissant notamment des connaissances sur les problèmes traumatiques et médicaux les plus fréquents en milieu de travail.

Lien pour accéder à la formation : Auto-inscription en communiquant à msanchez@santinel.com ou contacter Santinel directement au : 1 877 521-7801 où <https://santinel.com/formation/secourisme-general-rcr-et-dea-niveau-c-8-h/>

Note 1 : Formation avec accréditation d'une durée de 3 ans.

Note 2 : Annulation sans frais si à l'intérieur de 5 jours ouvrables de la date de formation

AUTRES FORMATIONS

Intervention thérapeutique lors de conduites agressives (ITCA)

Durée : 12 heures

Format : Présentiel en salle

Formateur : SQETGC

Participants visés : Responsable des ressources, déficience, santé mentale

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les moments de grandes tensions.
- Déterminer à quels besoins ces comportements peuvent répondre
- Apprendre à mieux gérer les conduites agressives et à mieux se contrôler comme intervenant.
- Développer des plans d'action individualisés.

Dates et lieux

- 6 et 7 octobre 2022 - BRIGHAM
- 4 et 5 avril 2023 - DELSON

Inscription : formation_ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Principes de déplacement sécuritaires des personnes (PDSP)

Durée théorique : 3 heures

Format : En ligne de manière autonome – ENA

Durée pratique : 7 heures

Format : en présentiel en salle

Formateur : Intervenant PDSP

Participants visés : Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Décrire les principes et la démarche à suivre pour préserver votre santé lors de tâches d'assistance à la personne
- Mise en pratique des techniques d'assistance à la personne

Dates et lieux volet pratique :

- 13 octobre - ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
- 21 octobre - LA PRAIRIE
- 8 décembre - CHÂTEAUGUAY

Lien pour accéder à la formation théorique : Tarif de 10.00\$ applicable

<https://formations.ensembleenprevention.ca/catalogItemDetails/pdsp-volet-theorique/856/-1/-1>

Inscription pour la portion pratique :

formation_ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Accompagner au quotidien une personne avec un DI ou un TSA

Durée : 1,5 heures

Format : En ligne de manière autonome

Participants visés : Responsable des ressources d'une clientèle déficience

Objectifs d'apprentissage

- Se familiariser aux caractéristiques générales de la clientèle présentant une déficience intellectuelle (DI), un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience physique (DP)
- Intégrer dans sa pratique des stratégies d'accompagnement qui favorisent le bien-être psychologique, affectif et social de l'utilisateur.

Lien pour accéder à la formation :

<https://rise.articulate.com/share/vmiWK16GeafnLHBHXJ8L9BaXvjNbj1Vp>

Approche positive et auto-détermination

Durée : 7 heures

Format : Présentiel en salle

Formateur : Intervenant CISSMO

Participants visés : Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les philosophies d'intervention auprès de la clientèle DI/TSA.
- Identifier les éléments d'influence pouvant avoir un impact, sur la participation sociale des usagers.
- Adopter un savoir-être permettant de favoriser le développement de la participation sociale chez les usagers.

Dates et lieux

- 15 novembre 2022 de 8h30 à 16h30 - DELSON
- 11 janvier 2023 de 8h30 à 16h30 - ST-HYACINTHE
- 16 mai 2023 de 8h30 à 16h30 - LONGUEUIL

Inscription : formation_ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Lutte contre la maltraitance à la personne vulnérable (personnes âgées)

Durée : 3,5 heures

Format : En ligne de manière autonome – ENA

Participants visés : Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Identifier des situations où peuvent se présenter des formes de maltraitance
- Nommer les domaines d'expertise nécessaires pour contrer la maltraitance.
- Reconnaître les comportements bienveillants.
- Reconnaître l'importance d'être attentif afin d'identifier la maltraitance
- Identifier certains facteurs de risques et de protection relatifs aux situations de maltraitance envers les personnes âgées.
- Distinguer les facteurs de risque, indices et indicateurs
- Distinguer les deux contextes de signalement.

Lien pour accéder à la formation: [Lutte <contre la maltraitance envers les personnes âgées \(fcp-partenaires.ca\)](https://fcp-partenaires.ca)

Prévention des chutes

Durée : 1 heure

Format : En ligne de manière autonome – ENA

Participants visés : Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre la problématique des chutes et la pertinence de la mise en œuvre de moyens pour les prévenir et en réduire les conséquences
- Décrire les principales catégories de risques et les mesures préventives universelles, appelées MPU
- Appliquer les MPU dans une situation concrète
- Reconnaître l'importance d'appliquer l'approche de partenariat entre l'usager, ses proches et les acteurs en santé et en services sociaux

Lien pour accéder à la formation : [MPU \(fcp-partenaires.ca\)](https://fcp-partenaires.ca)

Prévention et contrôle des infections

Durée : 3 heures

Format : En ligne de manière autonome – ENA

Participants visés : Responsable ressources

Objectifs d'apprentissage

- Développer des connaissances sur les facteurs impliqués dans la transmission des infections en milieu de soins; les mesures à appliquer pour prévenir et contrôler les éclosions d'infections; les mesures à appliquer pour prévenir la transmission des infections dans les milieux de vie pour personnes âgées; le rôle des divers intervenants dans la prévention de la transmission des infections.

Lien pour accéder à la formation : [MPU \(fcp-partenaires.ca\)](https://fcp-partenaires.ca)

Détecter une personne vulnérable au suicide et l'accompagner adéquatement

Durée : 0,5 heures

Format : En ligne de manière autonome – ENA

Participants visés : Responsables des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Reconnaître l'importance de votre rôle en matière de prévention du suicide auprès des usagers et de vos collègues.
- Explorer les différents niveaux d'implication en prévention du suicide, tels que décrits dans la procédure.
- Préciser la démarche de détection des indices de vulnérabilité au suicide.

Lien pour accéder à la formation:

<https://rise.articulate.com/share/ldWJYuVmKq7ZNscXYq4687Hdx1nCosB>

Centre de prévention du suicide appeler le service d'intervention téléphonique en prévention du suicide 1 866APPELLE (277-3553) ou

<https://www.cpsquebec.ca/liens-utiles/>

AUTRES FORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE

Fédération québécoise de l'autisme (FQA)

Description

Plus de 100 formations en ligne offertes par la Fédération québécoise de l'autisme.

Lien pour accéder aux formations : [Se former | Fédération québécoise de l'autisme](#)

Service Québécois d'expertise en troubles graves du comportement (SQETGC)

Description

Programme de formation, conférences, webinaires, colloques et formations sur mesure.

Information et inscription : <https://sqetgc.org/formation/>

Gestion du risque en sécurité incendie (GRSI)

Objectifs d'apprentissages

Présenter l'approche de GRSI et les étapes de son déploiement auprès des RI et RTF à qui sont confié des usagers présentant des limitations à l'évacuation.

Durée : 2 heures

AUTRES FORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE

Lien pour accéder à la formation : <https://www.cisssca.com/index.php?id=1844>

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Description

Formations offertes en ligne et développées par les différents formateurs et formatrices affiliés à l'Institut de Formation en Santé et Services Sociaux.

Lien pour accéder au site web : <https://ifsss.ca/>

Dysphagie de la détection rapide à l'alimentation sécuritaire MIRE

Description: Dysphagie : De la détection rapide à l'alimentation sécuritaire

Durée : 4 heures

Information et inscription :

<https://mireformations.com/produit/dysphagie-de-la-detection-rapide-a-lalimentation-securitaire-en-ligne/>

Frais d'inscription \$

Formation en hygiène et salubrité alimentaires

Formateur : MAPAQ ou formateurs autorisés par celui-ci

Format : En classe ou en ligne

Frais d'inscription \$

Objectifs d'apprentissages

Manipuler les aliments de façon à en préserver les qualités et l'innocuité :

- Reconnaître sa part de responsabilité à l'égard de la manipulation des aliments et de leur innocuité.
- Appliquer les bonnes pratiques et respecter les exigences relatives à la manipulation des aliments.

Durée

Gestionnaires d'établissement (12 heures)

Manipulateurs d'aliments (6 heures)

RI-RTF accueillant de quatre à neuf personnes (3h30)

Inscription : Vous devez joindre un formateur autorisé de votre région [MAPAQ - Formation obligatoire en hygiène et salubrité alimentaires \(gouv.qc.ca\)](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/)

IMPORTANT

Pour toute inscription à une formation offerte par le CISSSMO à une date précise, vous devez écrire à formation_ressources.cisssno16@ssss.gouv.qc.ca et fournir **les informations** suivantes :

- Le nom de la formation
- La date et l'heure de la formation
- La ville si la formation est donnée en présentiel
- Le nom de votre IQ
- Le nom de la ressource
- Votre nom et prénom et le nom/prénom des participants à inscrire
- **Le nom de votre association**

Si vous ne pouvez pas vous présenter à une ou des formations pour lesquelles vous vous êtes inscrit, veuillez rapidement aviser le service de formation au : formation_ressources.cisssno16@ssss.gouv.qc.ca

Advenant d'autres besoins non couverts par cette offre de formations, contactez [l'intervenant qualité](#) afin d'en discuter.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Frais de transport

Indemnité au km : 0,545\$/km, ne peut être inférieur à \$13/jour. Frais de stationnement et péage sont aussi remboursable sur présentation des reçus.

Frais de repas

La ressource a droit au remboursement des frais de repas encourus, sur présentation d'une ou des pièces justificatives appropriées, jusqu'à concurrence des montants maximaux admissibles. Déjeuner \$10.40, dîner \$14.30 et souper \$21.55

La ressource qui apporte ses repas de son domicile ou qui assume le coût de la nourriture qu'il apporte et prépare sur place a droit à : déjeuner \$5.25, dîner \$8.10 et souper \$8.10.

Frais pour un remplaçant compétent

Moins de 3 h \$ 40, plus de 3h jusqu'à 5h59 \$80, plus de 6h jusqu'à 8h59 \$110, plus de 9h jusqu'à 11h59 \$150, plus de 12h dans une journée \$180.